

Mis à jour : Janvier 2026

N° de matricule : _____

N° de demande : _____

ASSUREZ-VOUS DE FOURNIR TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA COMPRÉHENSION DE VOTRE DEMANDE

Coût du permis : Coût de base de 500\$ + coût additionnel de 5\$ par mètre carré de superficie de plancher, pour un montant minimum de 500\$.
Dépôt de garantie : 1000\$ (remboursable après les travaux, sur réception d'un certificat de localisation mis à jour).

1) Emplacement des travaux: (adresse, lot ou matricule):

2) Nom du propriétaire:

Coordonnées du requérant / Le requérant doit détenir une procuration signée du propriétaire s'il n'est pas lui-même propriétaire

1) Nom:

2) Adresse: _____ Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

3) N° de téléphone (1): ()

4) N° de téléphone (2): ()

5) Courriel:

6) Procuration: Oui ☐ Non ☐

Coordonnées de l'entrepreneur

1) Nom:

2) Adresse: _____ Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

3) N° de téléphone : ()

4) N° R.B.Q. :

5) Courriel:

Autres informations importantes à fournir

1) Coût approximatif des travaux: \$ _____

2) Date du début des travaux: _____

3) Date prévue de fin des travaux: _____

Vous devez fournir:

- 1) Plan projet d'implantation (par arpenteur-géomètre);
- 2) Plan de construction signé et scellé par un architecte ou un technologue (sous-sol, étages, fondations, niveau d'excavation, charpente);
- 3) Plans d'ingénieur (Structure, mécanique et électricité) lorsque requis en vertu de la *Loi sur les ingénieurs*;
- 4) Aménagement extérieur (stationnement et allée d'accès, arbres à abattre, superficie conservée à l'état naturel, etc.);
- 5) Dans le cas d'un projet sur pieux vissés, dépôt d'une attestation du projet signée et scellée par un ingénieur.

DEUX COPIES DES PLANS DE CONSTRUCTION DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES AVEC LA DEMANDE

LES DOCUMENTS DE PLUS DE 11" x 17" DOIVENT ÊTRE REMIS EN FORMAT PAPIER ET EN FORMAT NUMÉRIQUE

Signature : _____

Date : _____

DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR	MARQUE	MODÈLE	COULEUR
MUR DE LA FAÇADE :			
MURS LATÉRAUX :			
MUR ARRIÈRE :			
PORTES ET FENÊTRES	COULEUR		
FAÇADE :			
MURS LATÉRAUX :			
MUR ARRIÈRE :			
TOITURE :			
FASCIAS ET SOFFITES :			

Dépendamment de votre secteur, ce type de permis peut-être soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ce processus prévoit l'analyse de votre demande par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) et le conseil municipal. **Prévoyez par conséquent un minimum de 45 jours entre le dépôt de la demande de permis et la délivrance de celui-ci.** Des frais non remboursable de 500\$ s'appliquent pour le traitement du dossier (coût sujet à changement sans préavis).